

# L'enseignement de la composition aux cours supérieur et moyen

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'enseignement de la composition aux cours supérieur et moyen

Le vendredi, 3 décembre 1920, le corps enseignant du 5<sup>me</sup> arrondissement était réuni à Bulle en conférence générale. Le premier tractandum était l'enseignement de la composition aux cours moyen et supérieur. Instante prière était adressée à chacun de préparer des notes et des matériaux pour la discussion. Prirent la parole sur la question mise à l'étude : MM. Fernand Ruffieux, Lambert, Musy, Collaud et Vionnet. Il faudrait pouvoir reproduire, *in extenso*, tous ces excellents travaux marqués du sceau de l'expérience et de la réflexion. Le temps et la place nous faisant également défaut, nous devons nous contenter de les résumer aussi brièvement que possible, en signalant, à l'occasion, les aperçus nouveaux, pour nous du moins, de l'un ou l'autre des opinants.

La méthodologie de la rédaction est difficile. Il y a actuellement une disproportion énorme entre les efforts que les maîtres s'imposent et les résultats auxquels parviennent les élèves. Pourtant, M. Ruffieux dit : « Tant vaudra le maître, tant vaudra, ici surtout, son enseignement et le travail de ses élèves. » Selon M. Musy, l'échec actuel de l'enseignement de la rédaction serait dû au fait que le programme du cours moyen est trop chargé. Il faudrait l'alléger de façon à pouvoir l'approfondir. « Il ne serait pas trop, dit-il, de vouer à cette branche si importante cinq ou six heures par semaine. » Nous manquons, de plus, d'une méthode sûre pour l'enseigner.

Les rédactions des élèves sortis de nos écoles primaires souffrent de trois défauts dominants :

- 1<sup>o</sup> Pénurie d'idées ;
- 2<sup>o</sup> Incohérence ;
- 3<sup>o</sup> Monotonie des formes et fréquente répétition des mêmes termes.

L'analyse des textes remédiera à la pénurie d'idées. Faire remarquer que chaque phrase découle de celle qui précède et prépare celle qui suit et que chaque alinéa forme un tout. Pour faire varier les formes et les termes, parler aux élèves des synonymes, des contraires, du mot propre, du sens propre et figuré, des gallicismes, des inversions, du discours direct ou indirect, des formes affirmative, négative, interrogative, négative-interrogative et exclamative.

Le *choix des sujets* devra se limiter aux choses que l'enfant a étudiées ou observées. Le sujet sera clairement présenté et aussi concrétisé que possible. « Il serait à désirer, dit M. Ruffieux, que l'on publiât chaque année la liste des sujets de rédaction donnés aux examens. » M. l'Inspecteur est d'accord. Ne publie-t-on pas les problèmes ? Bannissons les sujets tirés de l'Histoire sainte ou de

l'Histoire suisse. Si l'enfant ignore précisément par un fâcheux hasard les matières sur lesquelles roule la rédaction, son imagination ne peut pas travailler.

Il faut distinguer la *préparation* éloignée de la rédaction en général de la préparation prochaine d'un sujet donné.

La langue parlée étant la base de la rédaction, il faut soigner le langage et stimuler les élèves dans la recherche de l'expression exacte.

Parmi les innombrables mots que nous rencontrons dans nos leçons, il en est que nous n'expliquons pas parce que nous croyons les trouver trop simples (M. Collaud), ou bien nous nous contentons d'en donner la définition ou l'explication concrète. Quelques jours après, nous nous scandalisons de l'oubli qui fait suite à nos explications. Nous n'avons pas assez répété. L'élève ne doit pas employer de mots dont il ne connaît qu'imparfaitement le sens. Il consultera le dictionnaire, il interrogera les gens de métier (M. Lambert). L'élève aura un cahier *ad hoc* où tous les mots nouveaux de toutes les leçons seront inscrits au fur et à mesure qu'ils se présentent. On utilisera ces mots dans leurs différentes acceptions dans les fréquents exercices écrits que l'on doit donner surtout dans les écoles à plusieurs degrés (M. Vionnet).

La lecture de bons textes amènera la correction du style. Les élèves qui lisent à domicile sont généralement forts en rédaction. Le maître doit éveiller le goût des bonnes lectures particulières. Nos livres de lecture ont parfois des périodes trop longues. Dans les comptes rendus, exigeons des propositions principales absolues. Evitons autant que possible les *on*, les *il faut*, les *il y a*, l'abus des infinitifs, etc. Usons et abusons même des exercices d'invention fixés dans le *Guide grammatical*, si décrié (M. Vionnet). Que de phrases bien tournées peuvent être transcrites, apprises par cœur et imitées (*Id.*). Pourquoi n'irait-on pas, même au cours supérieur, puiser des narrations dans le livre de lecture du degré inférieur? L'élève sortant de l'école primaire qui saurait en composer de semblables serait un phénix (*Id.*).

L'observation directe dans la leçon de choses en classe et la tâche d'observation font partie de la préparation prochaine d'une rédaction.

L'enfant ne sait pas observer. Il verra un détail singulier et perdra de vue l'idée principale (M. Ruffieux). La tâche d'observation sera préparée par des questions claires et nombreuses. Apprenons à décrire : 1° un objet, 2° un végétal, 3° un animal, 4° une personne, 5° une action, 6° un lieu, 7° une gravure et 8° à reproduire un dialogue (M. Vionnet).

La préparation en classe sera un déballage des recherches et des réflexions des élèves. Le maître dirige l'opération, veille à ce qu'on ne s'écarte pas du sujet, résume les idées émises à mesure qu'elles

se présentent, et établit ensuite un *plan* logique. On y évitera les expressions vagues, telles que, introduction, conclusion, etc. Habituer l'enfant à rédiger chaque fois un plan, même s'il fait son travail seul (M. Ruffieux).

On *développera* en commun avec des phrases trouvées par les élèves le plan figurant au tableau noir. On peut transcrire ce développement. Il faut, par des questions adroites, laisser à l'enfant l'illusion d'avoir inventé une jolie phrase : il en sera fier et l'emploiera de préférence (M. Ruffieux).

Ici intervient la lecture d'un *modèle*, si possible, transcrit au tableau noir. Si ce modèle est bien composé et bien lu, l'enfant sera conquis et charmé et prendra goût à la rédaction. Il faut l'étudier à fond, mais il n'est pas indiqué de l'apprendre par cœur. On peut éventuellement lire un autre modèle, traité par un écrivain peut-être, et le comparer au premier (M. Ruffieux).

A ce moment les élèves développent le sujet individuellement. Un élève — pas toujours le moindre — travaille au tableau noir.

Son travail est *corrigé* en commun, puis chaque enfant améliore individuellement sa composition. La correction portera de prime abord sur la justesse des idées, puis sur leur enchaînement. On s'occupera ensuite des formes pour finir par l'orthographe. Ne corrigons jamais un travail non soigné avant qu'il soit relevé proprement. Si les corrections ne sont pas revues par l'élève, le temps que le maître y a consacré est perdu. On lui demandera la raison des corrections. On peut, par exemple, suivre de près les cinq élèves qui commettent le plus de fautes. On peut lire le meilleur, puis le moindre travail, mais sans nommer leurs auteurs. Faisons travailler aussi la mémoire dans la correction. On abusait autrefois de cette faculté. On est maintenant, semble-t-il, tombé dans l'excès contraire.

On dit que les filles l'emportent sur les garçons au point de vue de la rédaction. Elles ont plus de cœur. La grossièreté ne peut pas exprimer les idées d'un enfant bien élevé. Faisons apprendre aux enfants des poésies qui développent la bonté et la douceur. M. Collaud, l'auteur de ces remarques, remercie M. Ruffieux de sa poésie intitulée « Souvenances » et signale qu'il se trouve dans les délicieuses poésies de M<sup>lle</sup> Hélène de Diesbach, des pages à la portée des enfants. L'éducation améliorera le style.

Nous ne saurions mieux conclure cette fructueuse étude qu'en citant la judicieuse comparaison de M. Ruffieux : « On peut comparer le travail de rédaction à la construction d'une maison. On prépare les matériaux. L'architecte établit le plan. On édifie le bâtiment. On s'efforce d'en harmoniser les différentes parties. Si possible, on tâche d'orner l'édifice, mais on prend soin de ne pas le surcharger de décorations. »

L. DEMIERRE.

